

La BCE annonce le lancement d'un programme étendu d'achats d'actifs (plus de 1000 milliards d'euros)

Lors de sa réunion du 23 janvier 2015, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de lancer un programme étendu d'achats d'actifs. L'Eurosystème effectuera ses premiers achats en mars 2015. Ils s'éleveront à 60 milliards d'euros par mois jusqu'à septembre 2016, soit un total de plus de 1000 milliards d'euros. Le Conseil a également décidé de modifier la tarification des six opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO) qui restent à effectuer en supprimant l'écart de 10 points de base par rapport aux opérations principales de refinancement qui a été appliqué aux deux premières TLTRO. Enfin, le Conseil a décidé de laisser inchangés les taux directeurs de la BCE. Ce programme étendu d'achats d'actifs, qui constitue un « assouplissement quantitatif » de la politique monétaire (en anglais « Quantitative Easing » ou QE), était très attendu. Lors de sa conférence de presse, M. Draghi a expliqué que cette décision « a été prise pour faire face à deux évolutions défavorables : (i) la dynamique de l'inflation demeure plus faible qu'attendu ; (ii) le caractère accommodant de la politique monétaire n'a pas été suffisant pour contrer de façon adéquate les risques accrus d'une période trop prolongée de faibles inflation. Les taux d'intérêt de la BCE se situant à des niveaux planchers, l'adoption de nouvelles mesures de bilan est devenue nécessaire pour atteindre notre objectif de stabilité des prix ». Concernant les modalités de mise en œuvre de ce programme d'achats, M. Draghi a précisé que « les achats de titres émis par les gouvernements et agences de la zone euro seront déterminés sur la base des parts des Banques centrales nationales (BCN) dans la clé de répartition du capital de la BCE (...) et qu'en ce qui concerne le partage des pertes hypothétiques (...) 20 % des achats supplémentaires feront l'objet d'un régime de partage des risques ».

Annonce d'un programme étendu d'achats d'actifs :

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-bce-la-bce-annonce-un-programme-etendu-d-achats-d-actifs.pdf

Déclaration Introductive :

<http://www.ecb.europa.eu/press/pressconf/2015/html/is150122.fr.html>

Modification du taux d'intérêt applicable aux futures opérations de refinancement à plus long terme ciblées :

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-bce-la-bce-annonce-une-modification-du-taux-d-interet-applicable-aux-futures-operations-de-refinancement.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 – La Lituanie rejoint la zone euro

Le 1^{er} janvier 2015, la Lituanie est devenue le dix-neuvième pays à adopter l'euro. La Banque centrale de Lituanie, Lietuvos Bankas, fait désormais partie intégrante de l'Eurosystème avec la BCE et les dix huit autres banques centrales nationales (BCN). En adoptant l'euro, la Lituanie a également adhéré au mécanisme de contrôle unique (MCU, qui place ses banques les plus importantes sous le contrôle prudentiel de la BCE). Par ailleurs, l'accession d'un dix-neuvième pays à la zone euro a déclenché l'entrée en vigueur d'un système de rotation des droits de vote entre les gouverneurs des BCN au sein du Conseil des gouverneurs de la BCE. Les raisons et modalités de ce système de rotation, qui a été prévu dès 2002, sont expliquées sur le site de la BCE.

Communiqué de presse : La Lituanie rejoint la zone euro :

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-bce-la-lituanie-rejoint-la-zone-euro-fr.pdf

Foire Aux Questions (FAQ) sur la rotation des droits de vote : <http://www.ecb.europa.eu/ecb/orga/decisions/govc/html/faqvotingrights.fr.html>

Le calendrier des droits de vote (en anglais) : <http://www.ecb.europa.eu/ecb/orga/decisions/govc/html/votingrights.en.html>

2 – Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5 % en novembre 2014, stable comparé à octobre 2014, mais en baisse par rapport au taux de 11,9 % de novembre 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,0 % en novembre 2014, en baisse par rapport au taux de 10,1 % d'octobre 2014 et à celui de 10,7 % de novembre 2013. Eurostat estime qu'en novembre 2014, 24,423 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,394 millions dans la zone euro. Par rapport à octobre 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 19 000 dans l'UE28 et a augmenté de 34 000 dans la zone euro. Comparé à novembre 2013, le chômage a baissé de 1,487 million de personnes dans l'UE28 et de 522 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en novembre 2014 ont été enregistrés en Autriche (4,9 %) ainsi qu'en Allemagne (5,0 %), et les plus élevés en Grèce (25,7 % en septembre 2014) et en Espagne (23,9 %).

Actualités législatives

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2014-1611 du 24 décembre 2014 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon.
<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029964783&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret n° 2015-34 du 16 janvier 2015 portant application de l'ordonnance n° 2013-837 du 19 septembre 2013 relative à l'adaptation du code des douanes, du code général des impôts, du livre des procédures fiscales et d'autres dispositions législatives fiscales et douanières applicables à Mayotte :
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030110285&dateTexte=&categorieLien=id>

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

Des indicateurs financiers peu dynamiques au 3^e trimestre 2014

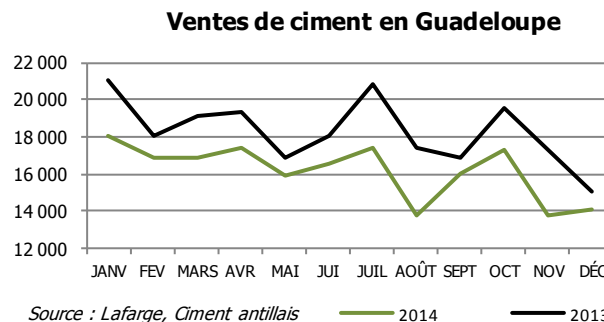
L'encours des crédits consentis à l'économie, qui totalise 8,5 milliards €, est stable au troisième trimestre 2014 (+0,0 % après +1,4 % à fin juin 2014). Cette évolution, la plus faible observée depuis septembre 2012, est imputable à la chute des crédits octroyés aux « autres agents » (ie les agents regroupant les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale) sur le trimestre (-25,4 %). Sur un an, le rythme de croissance de l'encours sain de crédits connaît un léger ralentissement (+5,2 % contre +5,5 % à fin juin 2014).

À 7,5 milliards €, les actifs financiers des agents économiques sont en légère hausse à fin septembre 2014 (+0,4 %), après avoir marqué une pause trois mois plus tôt (-0,2 %). En glissement annuel, l'encours des actifs financiers augmente à un rythme plus modéré (+3,0 % après +3,4 % à fin juin 2014). Cette évolution est la plus faible observée depuis mars 2012. Pour plus d'informations, voir la note « Évolutions monétaires à la Guadeloupe au 30 septembre 2014 » téléchargeable librement sur le site <http://www.iedom.fr>

Baisse des ventes de ciment en 2014

En cumul sur l'année 2014, les ventes de ciment en Guadeloupe (hors Îles du Nord) s'élèvent à 194 206 tonnes et enregistrent une baisse de 11,6 % par rapport à l'année précédente.

Tout au long de l'année 2014, les ventes de ciment en 2014 ont été inférieures à celles de l'année 2013. Les baisses les plus marquées concernent les mois d'août (-20,6 %) et de novembre (-20,4 %). À l'opposé, les plus faibles diminutions ont été relevées au mois de septembre (-4,6 %) et de mai (-5,6 %).



Légère hausse des prix au mois de novembre

En novembre 2014, l'indice des prix à la consommation des ménages en Guadeloupe augmente modérément (+0,2 %), après une baisse de 0,8 % le mois précédent. Hormis le poste « énergie », tous les autres postes de consommation participent à cette évolution. En glissement sur un an (novembre 2014 par rapport à novembre 2013), les prix à la consommation ont augmenté de 0,5 %. Source : <http://www.insee.fr>

Les récentes publications

L'IEDOM Guadeloupe vient de publier les notes « Évolutions monétaires » et « Tendances conjoncturelles », toutes deux relatives au 3^e trimestre 2014, ainsi que la note « Coût du crédit aux entreprises à la Guadeloupe et dans les autres DOM » à fin juillet 2014. Ces notes sont téléchargeables librement sur le site <http://www.iedom.fr>

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

L'octroi de mer prolongé jusqu'en 2020

Le 17 décembre 2014, le Conseil des ministres de l'Union européenne a décidé de reconduire l'octroi de mer pour la période 2015-2020. L'octroi de mer (régime fiscal spécifique aux DOM) est la première recette fiscale des communes (à hauteur de 45 % environ) et s'élève à près d'un milliard € par an (tous DOM confondus). Selon le ministère des Outre-mer, l'octroi de mer est reconduit avec quelques améliorations, comme l'exemption de déclaration pour les petites entreprises au chiffre d'affaires inférieur à 300 000 €, l'extension des possibilités d'exonération pour certaines activités économiques, comme la recherche, l'enseignement ou le tourisme, et enfin, une révision annuelle des listes de produits permettant de prendre en compte les évolutions des réalités productives.

Vote du budget primitif 2015 de la Région Guadeloupe

Fin décembre 2014, les élus régionaux ont voté le budget primitif 2015 d'un montant de 536,2 millions €. Ce budget est marqué par une forte hausse des dépenses d'investissement (+63 % par rapport à 2014), qui s'élèvent à 240,4 millions € et dont 100 millions € seront financés par emprunt. Malgré cet emprunt, la Collectivité maintient sa capacité de désendettement portée à 4,5 années à partir de fin 2016. Les projets soutenus en 2015 sont divers dont la construction du barrage Moreau, la reconstruction du lycée de Baimbridge, la réalisation d'un centre d'imagerie moléculaire, le mémorial ACTe et la déviation de La Route Nationale 2 (RN 2) à La Boucan, à Sainte-Rose.

Suspension du conflit de l'eau

Le 23 décembre 2014, la direction de la Générale des Eaux et l'intersyndicale UGTG et CFE-CGC ont signé un protocole d'accord permettant de suspendre un conflit qui a duré plus d'une semaine en Guadeloupe. Le 15 décembre, un mouvement de grève lancé par l'UGTF et la CFE-CGC avait entraîné de sérieuses perturbations dans la distribution de l'eau et la fermeture de nombreuses écoles. Cette grève était principalement liée à l'arrivée à terme d'une convention liant la Générale des Eaux et le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau et d'assainissement de la Guadeloupe (Siaeag), ce dernier étant endetté à hauteur de 15 millions € envers la Générale des Eaux. Après que le Siaeag ait été renforcé financièrement par le Conseil régional, le Conseil général et les communautés d'agglomérations, un protocole d'accord a pu être signé, mettant fin au mouvement de grève.

Mise en place progressive de la Déclaration sociale nominative (DSN)

Les entreprises effectuent chaque année une trentaine de déclarations auprès des administrations et des organismes de protection sociale afin de satisfaire leurs diverses obligations. À partir du 1^{er} janvier 2016, les entreprises n'auront plus qu'une seule déclaration à remplir : la déclaration sociale nominative (DSN). En Guadeloupe, afin de passer progressivement à ce nouveau mode de déclaration, 300 entreprises entreront dans ce dispositif dès le mois de mai 2015.

Naissance de la nouvelle société aéroportuaire

La première Assemblée générale de la nouvelle société aéroportuaire s'est tenue le 19 décembre 2014. Désormais, l'aéroport de Pointe-à-Pitre/Le Raizet est une société de droit privé avec des actionnaires publics (L'État à hauteur de 60 %, la CCI IG 25 %, Le Conseil Régional 6 %, le Conseil Général 4 % et Cap Excellence 5 %) dirigée par un conseil de Surveillance (15 membres représentant les actionnaires) et un Directoire (3 membres). Pour rappel, l'aéroport de Pointe-à-Pitre fut sous la gestion, pendant 50 ans, d'abord de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Pointe à Pitre, devenue par la suite la Chambre de Commerce et d'Industrie des Îles de Guadeloupe (CCI IG).

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Vote du budget primitif 2015 de la Collectivité de Saint-Martin

Le 18 décembre 2014, les élus de la Collectivité ont voté le budget primitif 2015 qui s'élève à 173,1 millions €. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 129,7 millions € et les dépenses d'investissement à 43,3 millions €. Une augmentation des recettes fiscales de 17,8 %, par rapport à 2014 est attendue, notamment grâce à l'impôt sur le revenu et celui sur les sociétés. Cette hausse des recettes fiscales devrait compenser une hausse des dépenses de fonctionnement (+13,5 % pour les charges à caractère général, +4,7 % pour les charges de personnel et +8,3 % pour les charges liées au RSA). En section d'investissement, les trois quart des dépenses seront consacrés aux principaux projets en cours, dont l'achèvement des travaux de construction de la Cité scolaire de la Savane, la poursuite des travaux de réfection de voirie et la réhabilitation du stade Vanterpool.

Un budget de 3 millions € pour l'Office du tourisme de Saint-Martin

Le budget primitif 2015 de l'Office de tourisme de Saint-Martin a été voté le 18 décembre et s'élève à 3 millions €. L'office de tourisme a précisé que 2015 allait être une année de relance pour Saint-Martin et a exprimé son souhait de se tourner davantage vers le haut de gamme. Entre janvier et juin 2014, le nombre de passagers en provenance du Canada a augmenté de 18 % par rapport à la même période 2013, viennent ensuite les États-Unis (+9 %) et l'Europe (+3,9 %). Le nombre de passagers originaires d'Amérique Latine affiche pour sa part une baisse de 3,2 %.

Première visite de Jacques Billant dans les Îles du Nord

Le 17 décembre 2014, Jacques Billant, Préfet de la région Guadeloupe et représentant de l'État dans les Collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, a effectué sa première visite dans les Îles du Nord. Le Préfet, qui a officiellement pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2014, a notamment rencontré les élus des Collectivités.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE					Données brutes	Variation mensuelle	Gissement annuel
Prix (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	Guadeloupe France entière	Novembre 2014	129,1 127,6	0,2 % -0,2 %	0,5 % 0,3 %	
Demandeurs d'emploi (Source : Diccete)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Novembre 2014	61 700	0,2 %	1,5 %	
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations (en cumul - millions d'euros) Importations (en cumul - millions d'euros)		Novembre 2014	185,3 2 301,5	- -	-28,1 % -8,4 %	
Créations d'entreprises (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Décembre 2014 Cumul annuel	397 4 150	16,8 % -	48,1 % -6,0 %	
Vulnérabilité des ménages (Source : Iedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Décembre 2014	19 890 328	-1,9 % -15,5 %	-2,9 % -30,2 %	

INDICATEURS SECTORIELS					Données brutes	Variation mensuelle	Gissement annuel
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers (entrées + sorties, hors transit)		Novembre 2014 Cumul annuel	131 439 1 778 967	2,3 % -	-3,1 % 0,2 %	
Trafic maritime (Source : Guadeloupe Port Caraïbe)	Trafic net de marchandises (tonnes) Nombre de passagers (entrées + sorties)		Décembre 2014	219 572 87 122	-12,0 % 67,7 %	-18,1 % -0,8 %	
Immatriculations (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Décembre 2014 Cumul annuel	2 403 16 205	57,9 % -	15,3 % 1,0 %	
Consommation de ciment (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Décembre 2014 Cumul annuel	14 067 194 206	2,1 % -	-6,4 % -11,6 %	

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/14)					
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

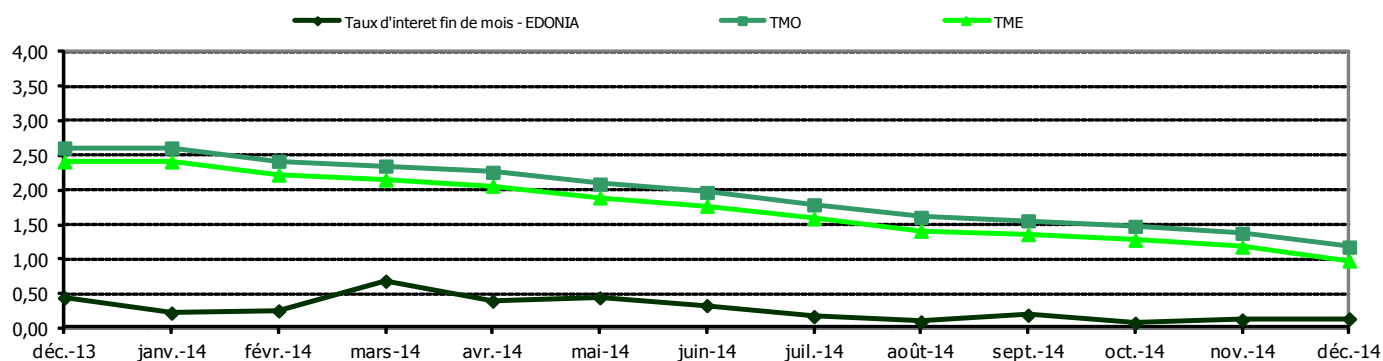
Taux d'intérêt fin de mois - EDONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1970%	0,0820%	0,1280%	0,1440%	0,0180%	0,0780%	0,1710%	0,3250%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1,36%	1,28%	1,18%	0,98%	1,56%	1,48%	1,38%	1,18%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} janvier 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,57%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,65%
Prêts à taux variable	4,15%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,35%
Prêts-relais	4,92%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,25%
Autres prêts		Découverts en compte	13,27%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,25%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	3,87%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,37%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,21%	Découverts en compte	13,27%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

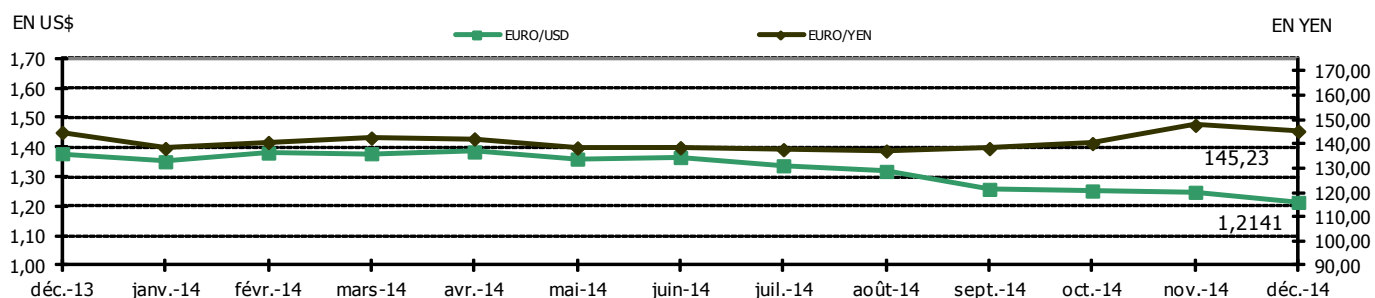
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2141	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,0353	EURO/SRD (Surinam)	3,9927
EURO/JPY (Japon)	145,2300	EURO/BWP (Botswana)	11,5887	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,1658
EURO/CAD (Canada)	1,4063	EURO/SCR (Seychelles)	17,0756	EURO/DOP (Rép. Dom.)	53,6634
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7789	EURO/MUR (Maurice)	38,415	EURO/BBD (La Barbade)	2,4198
EURO/SGD (Singapour)	1,6058	EURO/BRL (Brésil)	3,2207	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,7176
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,4170	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,6129	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3139,7426	EURO/XCD (Dominique)	3,2668	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : J.-M. PAUGAM

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence - Zac de la Dothémare - 97 139 les Abymes

Achevé d'imprimer le 23 janvier 2015 - Dépôt légal : janvier 2015 - ISSN 1240-3806